

**BULLETIN DE LIAISON**  
**des SOUS-OFFICIERS, OFFICIERS-MARINIERS et MILITAIRES du RANG de RESERVE**  
**de NANTES - LOIRE-ATLANTIQUE**

Bulletin n° 274

Septembre 2012

62<sup>ème</sup> année



*Si on veut faire de grandes choses il faut se  
placer au milieu des hommes et non au-dessus  
d'eux.*

MONTESQUIEU

**ASSOCIATION DES SOUS-OFFICIERS DE RESERVE**  
B.P. 20 921 - 44 009 NANTES Cedex 1 - Téléphone : 02 40 40 73 46  
E-Mail : [asor.nantes@free.fr](mailto:asor.nantes@free.fr)  
Site internet : <http://asor44.free.fr>

-----oOo-----

Association « partenaire de la réserve citoyenne »  
arrêté du 21 août 2008 du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants

-----oOo-----

## VERS LA CREATION D'UNITES DE RESERVE ?

A l'occasion de la commission consultative des réservistes de l'armée de terre (CCRAT) du 3 décembre 2011, le général d'armée Bertrand **Ract-Madoux**, chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), a annoncé la création, à Paris, d'un bataillon de réserve. Les jours suivants il a exprimé un souhait similaire pour Nantes. En ce qui concerne Paris, cette décision est en cours de réalisation depuis juillet dernier. En effet, la réorganisation des Armées en 2008, a vidé de toute présence militaire des régions parmi les plus peuplées. L'Ile de France et la Zone de défense et de sécurité Ouest, qui regroupent pourtant 40 % de la population française, disposent de la présence de 7 régiments et d'autant d'unités de réserve quand, dans le même temps, les régions Alsace, Champagne Ardennes, Franche-Comté et Lorraine qui regroupent 10 % de la population bénéficient de 25 unités de réserve.

En 2008, les auteurs du Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale ont rappelé que la vocation première du militaire était de défendre le territoire national. En fait, cet objectif qui aurait dû conduire à une répartition harmonieuse des forces armées sur le territoire national, a été détourné au profit d'une politique d'aménagement du territoire, des régiments d'active étant regroupés ou maintenus dans l'Est. A contrario, des installations d'intérêt vital pour la survie du pays et de sa population, situées dans des régions peuplées et la Zone de Défense et de sécurité Ouest sont totalement dépourvues de protection militaire.

A cette répartition inadéquate des régiments, s'ajoute un réel danger quant au possible recrutement de nouveaux militaires, ces régions les plus peuplées étant également celles où habitent les populations les plus jeunes. L'absence physique de militaires dans ces territoires réduira obligatoirement les vocations.

En ce qui concerne les unités de réserve, pour améliorer la disponibilité des personnels et l'efficacité dans les missions confiées, l'intérêt est de recruter des personnels résidant à proximité. De cette manière, se crée une vraie complémentarité entre le réserviste, son unité, les missions et la zone à protéger. Or, ces régions d'Ile de France et du grand Ouest sont d'importants bassins de main-d'œuvre, les entreprises s'implantant dans les zones où elles savent trouver des employés jeunes. C'est donc un vrai vivier de réservistes dont actuellement l'armée se prive.

Alors que les regards se portent de plus en plus vers les Etats-Unis et l'organisation de sa défense, peut-être pourrions nous nous inspirer du fonctionnement de sa Garde Nationale dont les unités sont constituées de « réservistes » et les effectifs fonction de la population des différents Etats ?

Depuis 2001, notre association s'appuie sur l'important bassin de population de Loire-Atlantique pour favoriser le recrutement de réservistes. Cette action produit des résultats dont l'ampleur est unique en France : 600 volontaires au profit de 6 unités de la zone et localement, la création d'une unité de réserve de 120 personnels, transférée en 2010 à Angers suite à la disparition de toute unité d'active à Nantes.

Les membres de l'ASOR de Nantes qui, malgré les difficultés, ont poursuivi leurs actions de recrutement, sont prêts à mettre leur savoir-faire à la disposition du commandement pour que, de nouveau, Nantes dispose d'une unité de réserve.

## NOMINATIONS

M. le général de corps d'armée Vincent **Lafontaine** est nommé officier général de zone de défense et de sécurité Ouest et de zone de soutien de Rennes à compter du 25 juillet 2012.

Le colonel Frédéric **Boudier** est nommé commandant du Groupement de la Gendarmerie de la Loire-Atlantique en remplacement du colonel Edouard **Hubscher**, à compter du 1<sup>er</sup> août 2012.

## EN 2012, AVEC NOS EMBLÈMES... NOUS Y ETIONS... VOUS Y ETIEZ...

Outre nos drapeaux « Association des sous-officiers de réserve - Nantes » et « Sous-officiers, officiers-mariniers et militaires du rang de réserve de Loire-Atlantique », quand les effectifs le permettent, les réservistes volontaires sont mis à la disposition d'associations dépourvues de leur porteur d'emblème. Cette mission a été assurée au profit du Comité de la Loire-Atlantique de la Fondation Maréchal de Lattre, l'UNACITA (Union Nationale des Anciens Combattants d'Indochine, des TOE, d'Afrique du Nord, et de toutes les générations du feu – Groupement de Loire-Atlantique) et de l'ACUF (Association des combattants de l'Union Française – Section de Nantes).

- 15 janvier** 60<sup>e</sup> anniversaire de la mort du maréchal **de Lattre de Tassigny** – Mouilleron en Pareds :  
Caporaux Benoît **Cotinat**, Stephen **de Mascureau** et Anthony **Lemé**.
- 11 février** Commémoration en hommage aux Fusillés au stand de tir du Bêle entre 1940 et 1944 :  
Dragon Loïc **Croyal**.
- 13 février** Cérémonie à Marsac-sur-Don à l'occasion de la visite de M. Marc **Laffineur**, secrétaire d'Etat à la défense auprès du ministre de la défense et des Anciens combattants :  
Dragon Loïc **Croyal** et sapeurs de marine de 1<sup>re</sup> classe Thibault **Cornet**, Paul **Langlois**, Luc **Chi Ton Vo**.
- 17 février** Obsèques de notre ami Jérôme **Carriot**, fils de Jean-Claude **Carriot**, Président d'Honneur :  
Sergent Ludovic **Ménoret** et Sapeurs de marine de 1<sup>re</sup> classe Gabriel **Rousseau** et Luc **Chi Ton Vo**.
- 17 mars** Joué sur Erdre - Remise de décorations dans le cadre de la Journée nationale du réserviste :  
Dragon Tristan **Ferré**.
- 23 mars** Arc de Triomphe – Tombeau du Soldat Inconnu - Ravivage de la Flamme par la FNASOR :  
Caporal Alan **Hégron**.
- 29 avril** Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation :  
Dragon Loïc **Croyal** et sapeurs de marine Anthony **Licois**, Maxime **Luzet** et Jean **Masson**.
- 8 mai** Célébration du 67<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 :  
Sapeur de marine Kévin **Marsac**, à Châteaubriant,  
Caporal Florian **Solleux** à Vertou,  
Dragon Loïc **Croyal** et caporal Stephen **de Mascureau** à Nantes.
- 31 mai** 37<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes :  
Dragon Florian **Morice** et Sapeur de marine de 1<sup>re</sup> classe Luc **Chi Ton Vo**.
- 8 juin** Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine :  
Sapeur de marine de 1<sup>re</sup> classe Paul **Langlois** et dragon Florian **Morice**.  
Lecture du message du Comité d'entente des Combattants d'Indochine par le sapeur de marine de 1<sup>re</sup> C  
Luc **Chi Ton Vo**.
- 18 juin** 72<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du général **de Gaulle** :  
Sapeurs de marine de 1<sup>re</sup> classe Léopold **Champy** et Paul **Langlois** et sergent Ludovic **Ménoret**.
- 23 juin** 72<sup>e</sup> anniversaire du naufrage du Lancastria à Saint-Nazaire, le 17 juin 1940 :  
Caporal Stephen **de Mascureau**, sapeurs de marine Florian **Billat**, Anthony **Licois** et Nicolas **Pierreuse**.
- 25 juin** Prise de fonctions de M. Christian **Galliard de Lavernée**, Préfet de la Région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique :  
Sapeurs de marine de 1<sup>re</sup> classe Thibault **Cornet**, Luc **Chi Ton Vo** et sapeurs de marine Alice **Chagneau**,  
Nicolas **Pierreuse** et Hugo **Van Waesberghe**.

## JOURNEE NATIONALE DU RESERVISTE EN 2012

Pour célébrer cette journée, créée par la loi du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense, le ministre de la défense et des Anciens combattants a retenu pour 2012, la date du 15 mars, où en soirée, une cérémonie s'est déroulée à l'Arc de Triomphe à Paris. La proximité de ce jour avec la 41<sup>e</sup> séance « découverte de la réserve et du monde militaire » organisée à Joué-sur-Erdre, le samedi 17 mars, a permis, en accord avec le Délégué militaire départemental, de rajouter cette manifestation à la liste des activités ayant pour vocation de mettre en lumière l'engagement

sous l'uniforme des citoyens.

Outre les activités habituelles, les 95 stagiaires et les 46 personnels à l'encadrement ont participé le midi, aux « Arcades », à une brève cérémonie au cours de laquelle, il a été procédé à une remise décorations :

- le major Gérard **Guillet**, a été fait chevalier de l'Ordre national du mérite par l'adjudant-chef Georges **Hubert**,

- le capitaine Hervé **de Rendinger**, commandant la 6<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> régiment du génie d'Angers a remis la médaille de bronze des Services militaires volontaires aux sergents Cyrille **Decante** et Thomas **Higel** et au caporal-chef Dominique **Mabit**.

Signalons que cette cérémonie s'est déroulée en présence de M. Jean Pierre **Belleil**, Maire de Joué sur Erdre, commune sur le territoire de laquelle sont organisées les séances et de M. Stanislas **Hardy**, adjoint.

## LES ARMEES ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Un parlementaire a demandé l'intervention de l'armée à Marseille, pour mettre fin dans cette ville aux trafics, exécutions et règlements de comptes qui font la une de la presse. Le Président de la République, chef des armées, a indiqué son opposition à ce projet en déclarant : "l'armée n'a pas sa place pour contrôler les quartiers".

Il convient de rappeler que 16.000 gendarmes mobiles, qui sont des militaires, participent au maintien de l'ordre et agissent dans les quartiers, à l'instar des 15.000 CRS (Compagnies Républicaines de Sécurité) qui, eux, appartiennent à la Police. Ces personnels sont formés à cette mission et dotés de matériels et véhicules spécifiques.

L'équivalent de nos gendarmes mobiles et des CRS n'existe pas dans nombre de pays et de ce fait, l'intervention des armées dans les zones difficiles n'est pas nouvelle à l'étranger.

Ainsi, les autorités brésiliennes ont décidé d'utiliser des moyens militaires pour déloger les narcotrafiquants des favelas. L'armée sud-africaine a annoncé qu'elle allait déployer des unités en soutien des forces de police (des hélicoptères et des avions d'observation, des moyens logistiques et ouvrir des bases aux forces de police engagées contre les gangs locaux).

La Bundeswehr a la possibilité, depuis peu, d'intervenir sur le territoire allemand en cas de situation exceptionnelle de nature catastrophique, cette autorisation excluant les dangers pouvant émaner d'une foule qui manifeste.

Aux Etats-Unis, la Garde Nationale, constituée de réservistes aux ordres du Gouverneur de chaque Etat, intervient dans le maintien de l'ordre.

En écho à la demande de ce parlementaire marseillais, des voix suggèrent que le Livre blanc en préparation traite du déploiement de troupes dans des zones urbaines en soutien des forces de police...

Dans ce contexte, quelle serait la place de la réserve opérationnelle ? Est déjà testée l'utilisation des personnels des unités de réserve au maintien de l'ordre, dans le cadre de la mise en disponibilité opérationnelle sous 48 heures dénommée « Guépard réserves ». Est-ce le prélude à une extension de ses missions ?

Il faut être conscient que les personnels des unités de réserve ne possèdent ni les équipements, ni les savoir-faire dans ce domaine et qu'avant de leur confier un tel rôle, d'autres tâches tout aussi utiles peuvent leur être dévolues.

Il faut en outre se souvenir que la Gendarmerie et la Police ont, elles-mêmes, interdiction d'utiliser leurs réservistes pour des opérations de maintien de l'ordre...

## CONVENTIONS ET PARTENARIATS

La redistribution des missions et responsabilités entre la chaîne opérationnelle, propre à chaque armée, et la chaîne soutien, interarmées, a nécessité la mise en place de nouveaux partenariats.

Le 21 mars 2012, a été signé une convention avec le 6<sup>e</sup> régiment du génie qui doit faciliter l'organisation des journées « découverte de la réserve et du monde militaire » créées en aide au recrutement.

Le 23 avril 2012 la signature d'une convention avec la Délégation militaire départementale permet de répondre à la mise à disposition de détachements d'honneur à l'occasion des fêtes nationales.

## NOS FEMININES AU RAID DES MINES

*Par le sapeur de marine Alice **Chagneau***

Cette année, une seule équipe de l'ASOR de Nantes (sergent chef Emilie **Vassal**, du caporal Marine **Seeleiter**, sapeurs de marine Sophie **Lemierre** et Alice **Chagneau**) s'est présentée le 1<sup>er</sup> avril 2012 à la seconde édition du raid nature des Mines organisée par les élèves de l'Ecole des Mines de Nantes et l'association Nature Sport Vioreau à Joué-sur-Erdre.

Nous étions sur place de bonne heure afin de réaliser, à partir de 8h00, le Raid Aventure soit : 80 km en VTT et 10 km en course d'orientation, plus une épreuve surprise (1<sup>er</sup> avril oblige)

Dans un premier temps, l'équipe s'est divisée en 2 binômes : Marine et Sophie ont réalisé un parcours de 10 km en canoë et Emilie et Alice, une course d'orientation avec des balises parfois bien cachées au milieu des ronces.

Après une heure de course, l'équipe s'est retrouvée pour partir en VTT sur un circuit de 20 km afin de rejoindre le site suivant avec un peu d'avance sur les autres compétiteurs, mais au bout de 5 minutes de course, les ennuis ont commencé : pneu dégonflé et quelques petites chutes...



Arrivées sur le site des Mines d'Abbaretz, nous avons formé à nouveau deux binômes, Sophie et Alice pour une course d'orientation tandis que Marine et Emilie se sont exercées au tir à l'arc.

Nous sommes ensuite reparties afin de terminer le raid en VTT, un itinéraire était à suivre et nous avons toujours des balises à poinçonner. Seul bémol qui nous a toutes marquées, la suite du parcours au dos de la carte, en effet nous pensions avoir fini et n'être qu'à quelques kilomètres de la ligne d'arrivée mais, à l'arrivée au point de ravitaillement il fallait retourner la carte afin de continuer la suite du parcours, il nous restait une vingtaine de kilomètres... dépitées, nous avons continué tant bien que mal. Après 9 heures d'efforts intensifs, nous avons franchi la ligne d'arrivée.

Cette expérience fut pour nous toutes enrichissante, et nous a permis de pousser nos limites, le temps d'une journée.

## MISE A DISPOSITION DE PIQUETS D'HONNEUR EN 2012

Cérémonie en hommage aux Fusillés au stand de tir du Bêle de Nantes entre 1940 et 1944 :

**11 février** Chef de piquet : caporal Benoît **Cotinat** (6<sup>e</sup> RG).

Porte fanion : Brigadier Mickaël

**Richardeau** (2<sup>e</sup> RD NBC). Effectif : 10.

Joué sur Erdre – Remise de décorations :

Piquet aux ordres du sergent-chef ( R )

**17 mars** Emilie **Vassal** (6<sup>e</sup> RG)

Porte fanion : sapeur de marine Yoann

**Pichon** (6<sup>e</sup> RG).

**29 avril** Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation :

Chef de piquet : sergent Ludovic **Ménoret**



(6<sup>e</sup> RG).

Porte-fanion : caporal Benoît **Cotinat** (6<sup>e</sup> RG). Effectif : 17.

67<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 :

**Vertou** : Chef de piquet : maréchal des logis David **Proust** (2<sup>e</sup> RD NBC).

Porte-fanion : caporal Fabrice **Nogues**. Effectif : 12.

Autorité militaire : général Jean-Luc **Jacquement**, commandant la 1<sup>re</sup> Brigade Logistique.

**Châteaubriant** : Chef de piquet : sergent-chef Antoine **Ollivier** (6<sup>e</sup> RG). Effectif : 12.

Autorité militaire : lieutenant-colonel Jacques **Pourcher**, délégué militaire départemental adjoint.

**Nantes** : Cérémonie présidée par M. Jean **Daubigny**, Préfet de la Région Pays de la Loire, Préfet de la Loire-Atlantique et en présence de M. Jean-Marc **Ayrault**, député – maire de Nantes et des élus.

Autorités militaires : capitaine de vaisseau Thierry **Rousseau**, commandant la Marine à Nantes – Saint-Nazaire, commandant d'armes de la Place de Nantes et délégué militaire départemental et le colonel François **Alègre de La Soujeole**, commandant la Région de gendarmerie nationale des Pays de la Loire.

Aide au déroulement de la cérémonie : porteurs de gerbe, porte micro, porte coussin, commentateurs, mise en place. Effectif : 9.

8 mai

Commémoration du 72<sup>e</sup> anniversaire du naufrage du **Lancastria** à Saint-Nazaire le 17 juin 1940 :

Chef de section : sergent-chef Emilie **Vassal** (6<sup>e</sup> RG).

23 juin

Porte-fanion : caporal Benoît **Cotinat** (6<sup>e</sup> RG). Effectif : 28.

Autorité militaire : capitaine de vaisseau Thierry **Rousseau**, commandant la Marine à Nantes – Saint-Nazaire et délégué militaire départemental.

## DECOUVRIR LA RESERVE ET LE MONDE MILITAIRE

Les journées découverte de la réserve et du monde militaire, ouvertes aux jeunes de 16 à 25 ans viennent en prolongement de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté – ex-JAPD) et permettent de participer, sur le terrain, à des activités :

- sportives (éducation physique militaire, course d'orientation),
- militaires (lancer de grenades, topographie, transmissions...),
- d'audace (franchissements en tyroliennes, descente en rappel),
- et de cohésion.

Les prochaines séances se dérouleront les samedis :

**13 octobre 2012,**

**16 mars et**

**29 juin 2013.**

Il est possible de s'inscrire par l'intermédiaire de notre site Internet :

<http://asor44.free.fr> - rubrique 16/25 ans.



Ces journées ont aussi pour objectif de venir en aide au recrutement. A priori, dans ce domaine, elles jouent pleinement leur rôle puisque les 42 séances ont reçu 2.874 stagiaires et favorisé l'engagement à servir dans la réserve de près de 600 volontaires au profit des régiments de la Zone de défense et de sécurité Ouest. Le nombre important des candidatures générées lors des journées « découverte », a nécessité, en 2006, la mise en place d'un parcours de sélection et l'instauration de tests physiques. En 2012, 23 des 26 recrues au 6<sup>e</sup> régiment du génie et 16 des 20 recrues au 2<sup>e</sup> régiment de dragons, provenaient d'un recrutement « nantais ». Précisons que ces 39 dossiers ont été intégralement instruits par la cellule administrative créée par l'ASOR en 2002.

Si les candidats « nantais » sont obligés de se déplacer désormais à Rennes au Centre d'expertise médicale initiale, cette procédure leur évite de se déplacer, parfois à plusieurs reprises, vers leur futur régiment d'affectation pour finaliser leur dossier d'engagement à servir dans la réserve.

En 2012, les séances ont regroupé :

- 95 stagiaires et 46 personnels à l'encadrement le 17 mars ;
- 74 stagiaires et 30 personnels à l'encadrement le 2 juin.

## LA PRESSE EN REVUE

*D'après Le Figaro, Ouest-France, Le Point et les « Blogs » de la Défense.*

### **La France en retard sur la formation aux premiers secours**

Selon une étude de la Croix-Rouge française, 46 % des Français déclarent avoir bénéficié d'une formation ou initiation mais, les détenteurs d'une attestation avoisinent les 30 % contre 95 % en Norvège et 74 % en Allemagne. Depuis 1961, en Norvège, l'enseignement de la réanimation cardio-pulmonaire figure même dans les programmes scolaires en tant que discipline obligatoire. En France, au cours de l'année scolaire 2009-2010, seuls 179.297 élèves de primaire ont suivi la formation « Apprendre à porter secours » prévue dans le programme et 89.159 collégiens ont obtenu leur certificat de prévention et secours civiques de degré 1.

### **La gendarmerie bascule dans l'ère numérique**

Thalès a annoncé avoir déployé le nouveau système de commandement et d'information de la gendarmerie nationale. D'un coût de 35 millions d'euros la BDSP (base de données de sécurité publique) équipe 60.000 gendarmes répartis sur 4.300 sites. Ce système répond à 4 grands types de missions : une aide à la décision dans le traitement des appels d'urgence, à la sécurité des gendarmes et des populations (permet de graduer l'intervention), à la gestion en temps réel des grands événements et enfin la gestion à l'ordre public permettant un partage avec tous les utilisateurs sur le territoire national.

### **Le Pentagone réduit ses ambitions et sa force de frappe**

Face aux menaces représentées par la Corée du Nord, l'Iran et la Chine, l'Administration Obama prévoit de confirmer l'engagement américain en Asie et dans le Pacifique au détriment de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Le Pentagone dépense plus de 700 milliards de dollars par an, soit 21 % des crédits de l'Etat fédéral. Avec 487 milliards d'économies en 10 ans, le département de la Défense reconnaît qu'il n'est plus possible de livrer et de gagner deux guerres simultanées (« win-win »). Désormais, l'objectif ne sera plus que de gagner sur un front et de rester suffisamment fort pour contenir l'ennemi sur un autre front (« win – spoil »).

### **Attentats multiples : le test en grandeur réelle**

En juin 2011 s'est déroulé à Paris et en banlieue, un exercice simulant des attentats terroristes simultanés s'inspirant des attaques de Bombay en novembre 2008. Placée sous la houlette du ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de police, cette simulation, effectuée à très grande échelle avec plus de 1.300 acteurs, avait pour objectif d'éprouver l'efficacité des secours et la réactivité des plus hautes autorités de l'Etat face à une catastrophe de grande ampleur. Cet exercice a entraîné le déclenchement du plan Vigipirate au stade « écarlate ». Signalons que ce niveau ne pourrait durer trop longtemps compte tenu des contraintes engendrées. Classifiées, elles prévoient la multiplication des contrôles aux accès des trains, l'interruption du trafic aérien civil, des restrictions de circulation notamment dans les tunnels, la fermeture des salles de spectacles ou encore l'arrêt de la distribution d'eau du robinet et la mise en place d'un réseau de substitution.

### **Les armées régulent l'usage des réseaux sociaux par les militaires**

Des militaires s'exposent aussi sur les médias sociaux, mettant parfois en péril les opérations. La défense organise la sensibilisation de ses personnels aux dangers de leur expression sur les réseaux sociaux et diffuse à cet effet, un guide de leur bon usage. La pratique de jeunes militaires, par définition en accord avec leur temps, a de loin précédé la perception du commandement. Les technologies de l'information et de la communication ont fait irruption sans crier gare dans l'activité des soldats. Il n'y a pas si longtemps, la piètre qualité des liaisons sur les théâtres d'opération était mal vécue par les militaires français. Il semble que la perception de ces réels problèmes par le commandement ait débouché sur des évolutions. La brochure rappelant les consignes de sécurité se trouve en phase avec les directives précédemment diffusées, qu'il s'agisse du comportement à suivre durant les opérations face aux journalistes ou de l'interdiction de l'usage des téléphones portables sur le terrain.

### **L'US Army va serrer la vis sur l'apparence de ses soldats**

Se donner des airs de rock star ou rester dans l'armée, il faudra désormais choisir. L'US Army envisage de durcir le code vestimentaire de ses soldats afin de mettre un terme à ce qu'elle considère comme des dérives. Les soldats masculins devront avoir les favoris courts et se raser « de près et hors service, même pendant les congés ». A cela s'ajoute l'interdiction de porter des piercings, y compris en dehors du service. Pour les hommes, les boucles d'oreille dont certains se parent pour des soirées privées ne seront pas admises. Cette mesure ne s'appliquera cependant pas aux femmes qui devront toutefois éviter les faux cils et autres faux ongles, ainsi que le vernis à ongles. Quant aux tatouages, ceux qui recouvrent tout un bras seront interdits. Ils ne devront pas être visibles au-dessus de la ligne de cou et s'étendre au-delà de la ligne du poignet. Face aux critiques suscitées par ces mesures, il est répondu dans le commandement : « Vous avez choisi

de rejoindre l'armée, l'armée n'a pas choisi de vous rejoindre ».

### **La Gendarmerie recrute**

Afin de pourvoir aux 1.920 postes de sous-officiers offerts par la voie du concours externe, la gendarmerie a organisé pour la première fois en un lieu unique un gigantesque rassemblement. 16.000 candidats dont 28 % de femmes ont planché, tout au long d'une journée, dans trois immenses halls du parc des expositions de Villepinte. Signalons que le déroulement des épreuves était surveillé par 570 réservistes.

### **La DGSE également...**

La Direction générale de la sécurité extérieure recrute plus que jamais sur les bancs des universités et des grandes écoles. Le Service cherche à renforcer ses équipes par 420 ingénieurs et techniciens. Les profils recherchés (crypto mathématiciens, biologistes, géographes, linguistes...) sont assez pointus d'où les démarches vers Polytechnique, Centrale ou Sup Télécom. La DGSE a même recruté un énarque cette année. Nouveauté, les contractuels quittant la maison pourront désormais indiquer leur passage dans leur curriculum vitae.

### **Alertes par SMS**

L'armée israélienne a commencé à tester en août dernier un système d'alerte par SMS pour prévenir la population civile en cas d'attaque de missiles et l'inciter à se mettre à l'abri. Ces messages vont être envoyés à des centaines de milliers d'Israéliens disposant d'un téléphone portable. L'opération a été menée pendant plusieurs jours dans des régions différentes. Le Premier ministre tente ainsi de répondre aux critiques des médias affirmant que la protection des civils serait très mal assurée lors d'une guerre avec l'Iran.

## **COMMISSION CONSULTATIVE DES RESERVISTES DE L'ARMÉE DE TERRE**

**Question :** *Une participation systématique des réservistes aux journées défense et citoyenneté pour renforcer le lien armée / Nation est-elle envisagée ?*

**Réponse :** La journée défense et citoyenneté (JDC) s'inscrit dans un parcours citoyen qui débute avec l'enseignement de défense et qui continue avec le recensement et la JDC. Ce parcours peut se poursuivre avec un engagement volontaire à servir dans la réserve opérationnelle.

La JDC constitue donc un moment privilégié pour pouvoir informer nos jeunes concitoyens des opportunités offertes par la réserve militaire. A cet égard, la réserve militaire doit obligatoirement être représentée via les animateurs. Le principe intangible de la parité des binômes d'animateur a donc été validé par l'état-major des armées. [Réponse fournie par l'EMA/DIAR]

NDLR : Faute d'unité présente à Nantes, les réservistes de Loire-Atlantique ne peuvent plus participer à l'encadrement des journées défense et citoyenneté. Les intervenants venant de tout le grand Ouest, ne peuvent transmettre aux jeunes (19.000 par an) les réalisations locales comme les journées « découverte ». Nous souhaitons l'étude d'un transfert des crédits alloués aux intervenants vers les unités et organismes possédant des réservistes nantais afin que ceux-ci puissent agir comme intervenants aux JDC organisées dans leur département.

## **PREPARATION AUX COMPETITIONS MILITAIRES ET SPORTIVES EUROPENNES**

Le sergent Antoine **Bouvet** du 2<sup>e</sup> RIMA et les sapeurs de marine Joffrey **Coquard**, Thibault **Cornet**, Quentin **Massiquet**, Eddy **Saffré** du 6<sup>e</sup> RG ont participé les 7 et 8 avril à une séance d'entraînement des épreuves disputées lors des compétitions militaires et sportives européennes (Tirs à l'arme de poing et à l'arme d'épaule après une course de 200 m, lancer de grenades, parcours d'obstacles, cross de 8 km, course d'orientation de 4 km et natation avec obstacles).

Encadrés par les majors Claude **Lambert** et Philippe **Régnier**, nos cinq sportifs réservistes ont pu se mesurer et aussi prendre en compte l'accumulation des efforts. Le samedi après midi, au stand de tir de l'Aubinière, mis à la disposition par le Club des Arquebusiers du Pays d'Ancenis, se déroulaient les tirs au Famas puis un cross de 8 km. Le dimanche matin, outre le lancer de grenades et un parcours d'orientation de 4 km à la Gournerie, nos athlètes ont participé à la piscine de la Durantière à une séance de natation.

Des performances très intéressantes ont été réalisées et elles devraient permettre à nos candidats de mieux se préparer en vue des compétitions qui seront organisées en France au cours de l'été 2013.



Ces différentes épreuves ne demandaient pas un

entraînement spécifique mais, de très bonnes habitudes sportives que chacun de nos candidats a obtenu en participant à des compétitions dans son sport préféré : course à pieds, course d'orientation, VTT, natation et triathlon...

Il sera organisé un prochain rendez-vous fin octobre 2012. Les personnels réservistes volontaires sont invités à se faire connaître auprès de l'ASOR afin de recevoir tout conseil utile dans leur préparation et les modalités de sélection.

### EFFECTIFS DES ARMÉES : UNE BATAILLE DE CHIFFRES ?

Par mesure d'économies, 30% du plan d'avancement des militaires devraient être annulés l'an prochain. Cela signifie qu'un militaire sur trois qui attend une promotion ne l'obtiendra pas. Pour le ministère du Budget, il s'agit de "dépyramider" - c'est-à-dire de diminuer le nombre de gradés - qui coûtent les plus chers. En attendant cette mesure, les recrutements seraient suspendus fin 2012 pour 1.600 postes, essentiellement des militaires du rang.

Arrêté du 13 avril 2012 fixant les plafonds des effectifs des militaires appartenant à certains corps d'officiers, des sous-officiers et militaires du rang.

général de division, vice-amiral et personnel militaire de rang correspondant	155
général de brigade, contre amiral et personnel militaire de rang correspondant	229
colonel, capitaine de vaisseau et personnel militaire de rang correspondant	2 003
lieutenant-colonel, capitaine de frégate et personnel militaire de rang correspondant	5 613
commandant, capitaine de corvette et personnel militaire de rang correspondant	4 397
capitaine, lieutenant de vaisseau et personnel militaire de rang correspondant	<b>10 328</b>
lieutenant, enseigne de vaisseau de 1 <sup>re</sup> classe et personnel militaire de rang correspondant	5 336
sous-lieutenant, enseigne de vaisseau de 2 <sup>e</sup> classe et personnel militaire de rang correspondant	1 032
major et personnel militaire de rang correspondant	3 436
adjudant-chef, maître principal et personnel militaire de rang correspondant	17 694
adjudant, premier maître et personnel militaire de rang correspondant	21 015
sergent-chef, maître et personnel militaire de rang correspondant	23 546
sergent, second maître et personnel militaire de rang correspondant	31 374
Militaires du rang - échelle de solde 4	13 373
Militaires du rang - échelle de solde 3	36 387
Militaires du rang - échelle de solde 2	38 564
	<b>214 482</b>

L'évolution de la répartition des emplois depuis 2008 (Etude pour la COUR des COMPTES)

	2008	2009	2010	2011
Officiers généraux	670	670	651	664
Officiers supérieurs	13 873	13 841	13 936	13 995
Officiers subalternes	18 723	18 661	18 386	18 020
Aspirants et élèves	4 091	3 841	3 765	3 755
	37 357	37 013	36 738	36 434

Source : Direction des ressources humaines du ministère de la défense

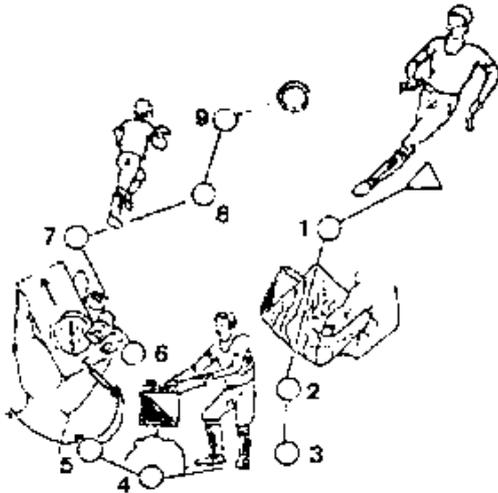
RAPPEL : En 1991, les armées (Terre, Marine, Air et services communs dont le Service de Santé) se composaient de 580.000 personnels. Fin 2007, les effectifs s'élevaient à 260.000 personnels.

## AVEC QUELS BUDGETS POUR 2012 ?

Budget 2012 de la France	: 365.180 millions d'euros.	
Budget du ministère de la Défense et Anciens combattants	: 41.226,9 millions d'euros (11,3 %)	
Budget des soldes de l'armée de terre	: 6.213,6 millions d'euros	Effectifs : 122.300 personnels
Budget « réserves » de l'armée de terre	: 37,4 millions d'euros	Effectifs : 17.000 personnels

## COURSE D'ORIENTATION

**Club de Course d'orientation, l'ASOR de Nantes est affiliée depuis 1990 à la FFCO (Fédération Française de Course d'Orientation).**



Séances d'initiation – carte « Les Arcades » à Joué sur Erdre à 13 h 30  
Les samedis 13 octobre 2012, 16 mars 2013 et 29 juin 2013.  
En prévision également, en principe à la Gournerie 2 ou 3 séances dans le cadre de la préparation aux compétitions militaires et sportives européennes.

### Renseignements :

ASOR - Tel : 02 40 40 73 46 – Fax : 09 56 02 73 46 - e-mail :

[asor.nantes@free.fr](mailto:asor.nantes@free.fr)

Luc Friou - T : 02 40 34 54 09 - e-mail : [l.friou@free.fr](mailto:l.friou@free.fr)

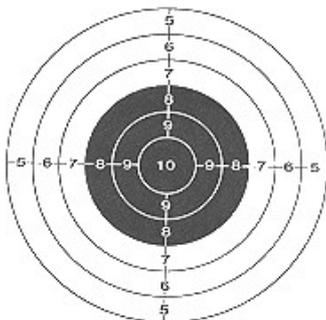
Signalons que le tirage de nos documents est principalement réalisé par le secrétariat de l'Office Municipal du Sport de Nantes qui soutient les actions des clubs sportifs. L'ASOR de Nantes est membre de l'OMS et fera dorénavant figurer ce logo sur les documents photocopiés par cet organisme.

Visitez le site Internet de la FFCO : <http://www.ffco.asso.fr>

Outre une implication d'initiation envers les jeunes à l'occasion des journées « découverte », nos « orienteurs » ont préparé en juin dernier, au profit des personnels de la Direction régionale de la Cohésion sociale et de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports, un parcours d'orientation dans le parc de la Gournerie. La préparation et l'encadrement ont été assurés par Erwan **Gouiffès**, Georges **Hubert**, Fabrice **Nogues**, Yan **Ripoll** et Emilie **Vassal**.

## SECTION TIR

*(dans le cadre de la convention Arquebusiers du Pays d'Ancenis / ASOR de Nantes)*



Le 25 avril 2012, s'est déroulé au stand de l'Aubinière, installation du club des Arquebusiers du Pays d'Ancenis, une compétition de tir qui a rassemblé une trentaine d'anciens réservistes. Créée par Philippe **Régnier**, secrétaire de ce club mais aussi, major de réserve et moniteur IST/C, ce challenge a pour objet de regrouper nos Anciens et de leur donner à cette occasion, un exposé sur l'évolution des réserves et leur utilisation en complément des unités d'active.

**Renseignements et réservations :** <http://arquebusiers.ancenis.free.fr> et ADC ( R ) Philippe **Régnier** – Tel : 06 24 209 947.

## NAISSANCES



Catherine, chez Marie Cécile née **Limbourg** et le MDL Ambroise **Pichelin** à Châteauroux, le 10 mai 2012.

Elyos, chez les caporaux-chefs ( R ) Marjorie **Dartois** et David **Condou-Labardisse**, le 18 juin 2012.

Augustin, chez le lieutenant Jérôme **Guilbert** et Charlotte, à Toulouse le 5 août 2012.

Tous nos compliments aux parents et longue et heureuse vie aux nouveaux-nés.

## MARIAGE



Le sergent Anthony **Marsac** avec Angélique **Ménard** (ex caporal de réserve) le 16 juin 2012 à Nantes.

Le sapeur de marine ( R ) Gabriel **Rousseau** avec mademoiselle Catherine **Boucherie**, à Rennes, le 4 août 2012.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

## DECES

Madame **Audiger**, Mère de notre camarade Jacques **Audiger**.

Madame **Pille**, Mère de notre camarade le major Daniel **Pille**.

Nous renouvelons aux familles nos très sincères condoléances.

-----oOo-----

## SUIVEZ L'ACTUALITE DES RESERVISTES SUR NOS FAVORIS

<http://asor44.free.fr> & <http://www.reserve6genie.fr>

-----oOo-----

POUR RECEVOIR EN CONTINU NOS INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ VOTRE ADRESSE INTERNET A

[asor.nantes@free.fr](mailto:asor.nantes@free.fr)

-----oOo-----

N'OUBLIEZ PAS DE REGLER VOTRE COTISATION 2012 :

**12 Euros** (19 Euros avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

**Tarif jeunes** (moins de 25 ans) :

**6 Euros** (avec l'abonnement à la revue SERVIR éditée par la FNASOR)

**A.S.O.R. NANTES - C.C.P. NANTES 327 56 N**

-----oOo-----